Socio-économique St-Martin

Volume 3, #5 Juin 2019

Municipalité de Saint-Martin
131, 1re Avenue Est,
Saint-Martin, G0M 1B0
Téléphone : (418) 382-5035
Télécopieur : (418) 382-5561
st-martin.qc.ca

Sommaire

3 Avis de promulgation et règlement.
4 Avis de promulgation et règlement.
5 Ordre du jour du 6 mai 2019.
6 Faits saillants du rapport financier 2018, Message de la Sûreté du Québec.
7 Divers messages de la Municipalité.
8 Les jeudis Rustiques, Un peu d'histoire.
9 Vente de garage, À ne pas manquer à St-Honoré, Le saviez-vous ?
10 Calendrier, Liste de gardiens avertis.

Ne pas oublier:
~ *Les jeudis Rustiques:*
20 juin, dès 19 h
~ *On fête la St-Jean à St-Honoré:*
21 juin, dès 20 h 30

IMPORTANT:
DATE DE TOMBÉE: le 20 du mois 15h30
DATE DE PARUTION: 15e jour du mois.
Faites parvenir vos textes, communiqués et suggestions à:
(impressionib@gmail.com)
Merci de votre coopération!

Horaire de travail de production de 4 jours de 10 h de jour (du lundi au jeudi)

POSTES DISPONIBLES

Mobilier Rustique
PRODUITS DE CÈDRE BLANC / WHITE CEDAR PRODUCTS
Mobilier Rustique (Beauce) inc.
50, 1re Rue Ouest
Saint-Martin QC G0M 1B0
T 418 382-5987
F 418 382-3289
www.mobilierrustique.com

Autodrome CHAUDIERE
Vallée-Jonction
2019

6 JUIL.	•Show de Boucane	12h30 10$
13 JUIL.	•Nascar Late Model (75T) •Nascar Truck (50T) •NSCE (30T) •NSCA (25T)	18h00 25$
27 JUIL.	• Nascar Late Model (2X75T) •NV (30T) •NSCE (50T) •NSCA (25T)	18h00 28$
30 JUIL. 2E TRIPLE COURONNE	• Nascar Late Model (125T) •Nascar Truck (50T) •Dirt Sportsman (50T) (2 fois 25)	18h00 38$

Triple couronne presenté par: KENNEBEC

Robert Boucher
Audrey Morin
Pharmaciens

Pharmacie Robert Boucher et Audrey Morin Inc.
91, 1re Avenue Est
St-Martin (Québec)
G0M 1B0

Tél.: 418 382-5362
Télec.: 418 382-5361
Courriel: pharmaciestmartin@globetrotter.net

membre affilié à Proxim
www.groupeproxim.ca

Centre Jardin LINA JOLIN inc.
548, Route 204
Saint-Martin
T.: 418 382-5420
F.: 418 382-3754

Services de conception, de réalisation et d'entretien d'aménagement paysager

Une offre clés en main pour devenir propriétaire

Profitez d'un accompagnement à toutes les étapes de votre achat.

Rencontrez un conseiller dès aujourd'hui.
desjardins.com/maison

Desjardins

Francis Carrier arpenteur géomètre inc.

509, rue Principale
St-Honoré-de-Shenley
(Québec) G0M 1V0
Tél. : 418.485.6040
Téléc. : 418.485.6240

Bureau #3
543, 6e Avenue Nord
Saint-Georges
(Québec) G5Y 0A8
Tél. : 418.227.2000

info@franciscarrierarpenteur.com

Kinési-Santé

Orthothérapie
Kinésithérapie
Massothérapie

418.313.5550
17, ave du Pont Ouest, St-Martin

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT N° 303-2019-01
MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N° 303-2006

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Que lors de la séance du conseil municipal du 6 mai 2019, le conseil a adopté le règlement N° 303-2019-01 « Règlement d'amendement au plan d'urbanisme N° 303-2006 » afin d'agrandir une affectation industrielle à même une affectation Agroforestière.

Que ledit règlement peut être consulté par toute personne intéressée au bureau municipal sur les heures habituelles de bureau.

Qu'un certificat de conformité a été délivré par le directeur général de la MRC Beauce-Sartigan en date du 15 mai 2019.

Que ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Martin
Ce 22 mai 2019

Brigitte Quirion
Secrétaire-Trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie que j'ai affiché le présent avis aux endroits prévus par la Loi. En foi de quoi, je donne ce certificat.

Le 22 mai 2019

Brigitte Quirion
Secrétaire-trésorière

Nous invitons la population à visiter notre site internet: ***st-martin.qc.ca***

Afin de pouvoir consulter les Règlements et les Procès-Verbaux de la municipalité à chaque mois.

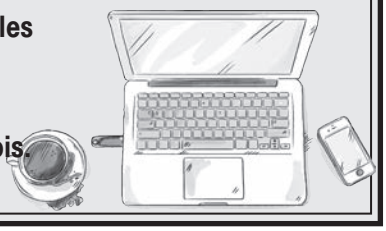

RÈGLEMENT NO 303-2019-01

RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME NO 303-2006 AFIN D'AGRANDIR UNE AFFECTATION INDUSTRIELLE À MÊME UNE AFFECTATION AGROFORESTIÈRE

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil a tenu une période de consultation du 15 avril 2019 au 30 avril 2019 inclusivement sur ce règlement, de même qu'une assemblée publique de consultation le 1er mai 2019;

IL EST PROPOSÉ par André Roy **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents;

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1

La carte « Plan d'affectation du sol, Périmètre urbain, feuillet 2/2 » en annexe au Règlement 303-2006 est modifiée en :

- agrandissant une affectation industrielle à même une affectation agroforestière et une affectation agricole, en fonction de la nouvelle délimitation du périmètre urbain de la municipalité.

SAINT-MARTIN
Extrait du Plan d'affectation du sol - Périmètre urbain

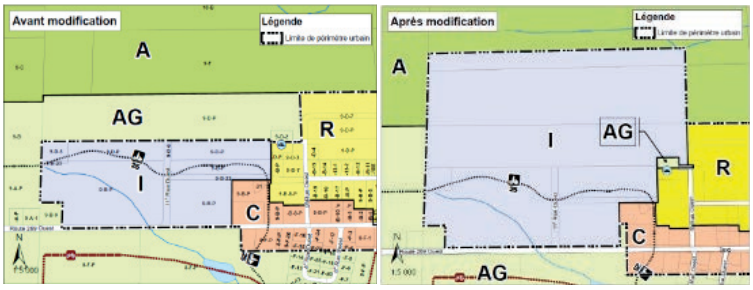

L'extrait de carte en annexe fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi

ADOPTÉ

Éric Giguère
Maire

Brigitte Quirion
Directrice générale/sec.-très.

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT N° 304-2019-01
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 304-2006

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Que lors de la séance du conseil municipal du 6 mai 2019, le conseil a adopté le règlement N° 304-2019-01 « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 304-2006 » afin d'agrandir la zone industrielle I-63 à même la zone Agroforestière Ag-84 et la zone agricole A-4.

Que ledit règlement peut être consulté par toute personne intéressée au bureau municipal sur les heures habituelles de bureau.

Qu'un certificat de conformité a été délivré par le directeur général de la MRC Beauce-Sartigan en date du 15 mai 2019.

Que ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Martin
Ce 22 mai 2019

Brigitte Quirion
Secrétaire-Trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie que j'ai affiché le présent avis aux endroits prévus par la Loi. En foi de quoi, je donne ce certificat.

Le 22 mai 2019

Brigitte Quirion
Secrétaire-trésorière

Bienvenue à notre nouvel employé Municipal:
Monsieur Patrick Marcoux qui sera le nouveau
Coordonnateur des travaux Publics
+ Inspecteur Municipal.

La Municipalité ainsi que tous ses citoyens vous souhaitent la Bienvenue.

RÈGLEMENT NO 304-2019-01

Règlement modifiant le règlement N° 304-2006 relatif au zonage afin d'agrandir la zone industrielle I-63 à même la zone agroforestière Ag-84 et la zone agricole A-4

ATTENDU que le conseil a adopté le projet de règlement le 4 mars 2019;

ATTENDU qu'une période de consultation a été tenue du 15 avril 2019 au 30 avril 2019 inclusivement sur ce projet de règlement ainsi qu'une assemblée publique de consultation le 1er mai 2019;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné à la séance du conseil du 4 mars 2019 par Monsieur André Roy conseiller ;

En conséquence, pour ces motifs, il est proposé par André Roy résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no. 304-2019-01 tel que décrit :

Article 1

La carte « Plan de zonage, Périmètre urbain, feuillet 2/2 » en annexe au Règlement 304-2006 est modifiée en:

- agrandissant la zone industrielle I-63 à même la zone Ag-84 et la zone agricole A-4 selon les nouvelles limites du périmètre urbain de la municipalité.

SAINT-MARTIN
Extrait du Plan de zonage - Périmètre urbain

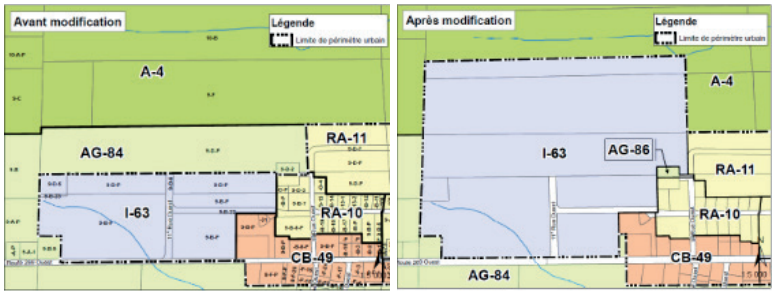

L'extrait de carte en annexe fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi

Éric Giguère
Maire

Brigitte Quirion
d,g. / sec.trés.

ORDRE DU JOUR DU 6 MAI 2019

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 1er Avril 2019

3.2 - Séance extraordinaire du 8 avril 2019

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

4.1 - ADMQ -Cours Travaux d'infrastructures / Inscription - 8 mai 2019 / Lac Etchemin

4.2 - Archiviste / Offre de services spécifique pour la Municipalité de Saint-Martin

4.3 - SPA / Frais per capita

4.4 - Plan d'action 2019-2024 / Adoption du Plan de développement de la Municipalité Saint-Martin -

4.5 - Promoteur Claude Thériault / Cession des infrastructures - 5e Rue Ouest / Mandat de signature (s) contrat notarié

4.6 - OMH / Budget révisé 2019 000230 - Rapport d'approbation- N° 0116

4.7 - Connexion Affaires de Télus- Voix sur IP / Acceptation de la soumission d'avril présentée par Pierre Rodrigue

4.8 - Contrat - Tonte de gazon- / André Poulin / Terrains: 8e Rue Est et Centre municipal

4.9 - Politique de traitement des plaintes dans le cadre de l'adjudication d'un contrat suite à une demande de soumission ou l'attribution d'un contrat.

5 - LÉGISLATION

5.1 - Adoption du Règlement # 303-2019-01 / Règlement d'amendement au plan d'urbanisme N° 303-2006 afin d'agrandir une affectation industrielle à même une affectation agroforestière

5.2 - Adoption du Règlement # 304-2019-01 / Modifiant le règlement N°304-2006 - relatif au zonage

5.3 - Avis de motion et présentation d'un projet de règlement d'emprunt N° 71-2019 / Décrétant une dépense pour des travaux sur une partie de la 2e Avenue Est à Saint-Martin

5.4 - Avis de motion et présentation d'un Projet de règlement N°304-2019-02 / Règlement modifiant le règlement de zonage N° 304-2006 afin d'apporter des précisions à certains usages autorisés dans la zone agricole permanente et afin d'autoriser les habitations bigénérationnelles

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

6.1 - La Boutique du Plongeur / fact # 186597

7 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

7.1 - Loisirs

7.1.1 - Comité de Loisirs / Baseball Mineur / Collecte de fonds / Intersection routes 204 et 269 / 8 Juin 2019

7.2 - Complexe Sportif Matra

7.2.1 - Complexe Sportif Matra / Bureau Design Massé / Soumission pour l'achat de tables

7.3 - Club Sportif Grande-Coudée

7.3.1 - États financiers Club Sportif Grande-Coudée de Mars 2019

7.4 - Centre Municipal

7.4.1 - Centre Municipal / Constructions Fortin & St-Pierre - Soumission pour travaux de démolition suite aux dommages causés par l'eau - Réclamation MMQ

7.4.2 - Résultats d'appel d'offres N° STM-2019-030 / Réfection du toit de la caserne

8 - VOIRIE

8.1 - Balayage de rues / Offre de service - Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce

8.2 - Alain Côté consultant - Mandat pour la préparation d'un devis / Camion de voirie

8.3 - Demande de Subvention - Aide à l'amélioration du réseau routier 2019 / Travaux de voirie locale sur plusieurs rues de la Municipalité

8.4 - Transport Adrien Roy & Filles inc. / offre de service pour l'épandage de chlorure de calcium liquide / Exercice financier 2019

8.5 - Résultats d'appel d'offres N° 29045-19-054 / Revêtement bitumineux 2019

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - CPTAQ - Lisa-Marie Blais / Demande d'aliénation / lotissement et Utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture

9.2 - CPTAQ - Simon Fortin / Demande d'aliénation / lotissement et Utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture

10 - ACCEPTATION DES COMPTES

11 - CORRESPONDANCE

11.1 - Don / Demande d'aide financière Gala Méritas 2019

11.2 - MRC Beauce-Sartigan / Adoption du règlement N° 2004-71-35 modifiant le règlement N° 2004-71

12 - DIVERS

12.1 - Permis de construction

12.2 - Adhésion / TSS-CA (Télé-surveillance Santé Chaudière-Appalaches Inc.) point reporté

12.3 - Rapport Budgétaire comparatif - 1er semestre / Article 176.4 du Code Municipal

13 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Nouvelles de la Municipalité de St-Martin

Faits saillants du Rapport Financier 2018 Municipalité de Saint-Martin.

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2018 sous forme de tableau.

Rapport financier 2018

Titre	Budget	Réalisé
Revenus de fonctionnement	3 329 519 $	3 505 160 $
Appropriation surplus accumulés	150 000 $	150 000 $
Dépenses de fonctionnement	2 311 092 $	2 390 882 $
Paiements (Cap/Intérêt)	824 427 $	822 882 $
Investissements (payés comptants)	344 000 $	163 565 $
Affectations	- $	5 935 $
Surplus de fonctionnement		283 766 $

Le dépassement des dépenses de fonctionnement vient essentiellement de l'ajout d'un 77 000$ supplémentaire en réparation d'asphalte par rapport à ce qui était projeté au budget.

Pendant l'année nous avons revu à la baisse les investissements payés comptant initialement prévus au budget 2018 pour renflouer le surplus accumulé qui avait été imputé par le déficit des opérations de 2017 de 136 136$ et l'appropriation du surplus accumulé de 150 000$ pour le budget 2018. Le surplus réseau a été imputé de 58 825$ pour la partie réseau dû principalement à des bris d'aqueduc pour 30 000$ et de l'inspection par caméra 36 000$ environ n'étant pas budgété.

État des surplus accumulés non affectés

Titre	Général	Réseau
Solde au 1 janvier 2018	31 515 $	74 209 $
Surplus (déficit) de l'exercice 2018	342 591 $	(58 825) $
Appropriation au budget 2019	15 000 $	- $
Solde au 31 décembre 2018	359 106 $	15 384 $

Orientations générales de 2019

Pour les nouveaux élus en place, l'an 2019 en sera une de réorganisation en termes de:

1- Réorganisation des ressources humaines: nous mettrons en place une structure organisationnelle fonctionnelle afin d'optimiser nos processus et globalement offrir un meilleur service.

2- Revitalisaton: La toiture de la caserne des pompiers sera refaite. La réfection de la 2e Avenue est, rue, aqueduc, égouts et sanitaire devrait se faire à l'automne. Nous commençons à travailler sur le renouvellement de notre flotte de véhicules. Aussi, le stationnement du complexe sportif Matra, sera asphalté cette année

_____

Eric Giguère
Maire
Présenté à la séance du conseil municipal de Saint-Martin du 3 juin 2019.

Message

Sûreté du Québec

MISE EN GARDE – Vol d'équipements dans une remorque

La Sûreté du Québec tient à mettre en garde les propriétaires de remorques (p. ex. à bagages, porte-motos, pour bateau, pour outils de la construction, etc.) contre les risques de vols.
La Sûreté du Québec vous réitère l'importance de faire preuve de prudence et de vigilance:

• Ne laissez jamais une remorque sans surveillance;

• Lorsque vous n'utilisez pas votre remorque, stationnez celle-ci dans un endroit clôturé, éclairé ou dans un garage;

• Rangez vos outils ou tous équipements à l'intérieur de coffres barrés et fixés au châssis de la remorque;

• Installez un système d'alarme ou de repérage par satellite, ainsi que des autocollants du fabricant du système pour dissuader les voleurs;

• Prenez en note les numéros de série gravés sur vos outils. En cas de vol, ils seront inscrits dans les systèmes des organisations policières comme étant les vôtres si retrouvés. Vous pouvez également les faire buriner;

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UN COMPORTEMENT SUSPECT

• Service de police local ou Sûreté du Québec : 911
*Municipalités non desservies par le 911:
composer le 310-4141 ou
*4141 (cellulaire)

ROULONS avec CLASSE

Rouler avec classe, c'est choisir d'adopter un comportement exemplaire qui inspirera le respect de tous les usagers de la route. Joignez-vous à nous et devenez un ambassadeur dès aujourd'hui!

Tonte de gazon
et autres bruits

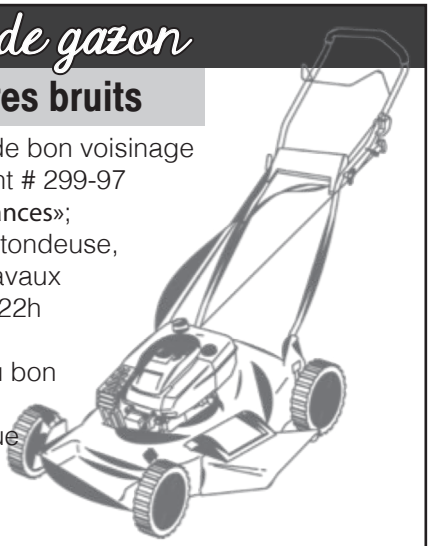

Pour la continuité d'un climat de bon voisinage et tenant compte du Règlement # 299-97 «Règlement concernant les nuisances»; définit que le fait d'utiliser une tondeuse, une scie à chaîne ou autres travaux pouvant causer du bruit entre 22h pm et 7h am sont prohibés.
Il est de la responsabilité et du bon jugement du citoyen de respecter son voisinage lorsque ces ouvrages sont effectués entre 7 h et 22 h incluant les dimanches.

Fauchage de lots vacants

Prendre note que les lots vacants dans la Municipalité de Saint-Martin *(secteur urbain)* devront être fauchés **pour le 15 juillet**. Une lettre d'avis de fauchage de lot sera expédiée à tous les propriétaires concernés.

Bacs de recyclage
BLEU

Vous prévoyez déménager bientôt ?
Vous devez OBLIGATOIREMENT laisser votre bac bleu à votre ancienne résidence.
Car ceux-ci sont attitrés à l'adresse et non à la personne.
MERCI !

STATIONNEMENT pour handicapés

Nous demandons que soit respecté le stationnement pour handicapés lors des visites au bureau municipal ou lors de diverses activités à la salle municipale et au Complexe sportif Matra.

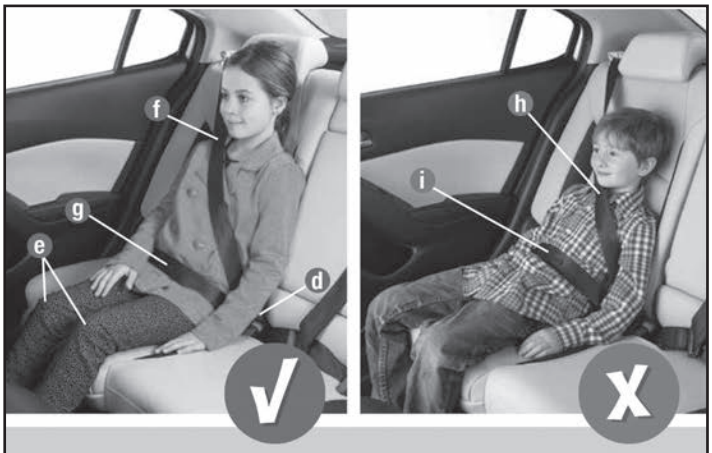

Quand cesser d'utiliser un siège d'appoint?

1. L'enfant doit mesurer au moins 145 cm ou être âgé d'au moins 9 ans pour utiliser la ceinture de sécurité seule.
2. Lorsque l'enfant est assis sur la banquette, il doit avoir **le dos bien appuyé au dossier (d) et les genoux bien pliés au bout du siège (e).** Il doit pouvoir garder facilement cette position durant tout le trajet.
3. La ceinture doit passer au milieu de son épaule (f) et sur ses hanches (g). **Elle ne doit pas passer sur son cou (h) ni sur son ventre (i).**

Votre enfant devrait utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il atteigne la limite de poids ou de taille indiquée par le fabricant de son siège, mais SURTOUT, jusqu'à ce que vous ayez la certitude que sa ceinture de sécurité est parfaitement ajustée lorsqu'il est assis directement sur la banquette.

Si l'enfant n'est pas assez grand pour être assis directement sur la banquette, il aura tendance à se laisser glisser sous la ceinture pour être à l'aise. La ceinture s'appuiera alors sur son cou et son ventre, ce qui pourrait causer de graves blessures à sa colonne vertébrale ou à ses organes internes en cas d'accident.

Que l'enfant ait un siège d'appoint ou non, il est important de ne jamais placer la ceinture de sécurité derrière son dos ou sous son bras. En cas d'accident, il pourrait être gravement blessé.

Permis de construction

Si vous prévoyez une construction, réparation, transformation ou autre pour un bâtiment, dans un délai de 30 jours de la date où tous les documents exigés ont été présentés et le montant prévu acquitté, l'inspecteur municipal sera en mesure de vous émettre le permis considérant le tout conforme aux règlement
Il serait préférable de prévoir votre demande de permis à l'avance.

Service d'urbanisme
Municipalité St-Martin

Matières recyclables

Les papiers et cartons
Tous les papiers, cartons, journaux, circulaires, revues, bottins téléphoniques, catalogues, sacs de papier, boîtes de céréales, enveloppes, pintes de lait et de jus et petites boîtes de jus oasis.

Le verre
Tous les contenants de verre (pots et bouteilles) peu importe la couleur.

Les contenants de métal
Les boîtes de conserve, canettes, plats et assiettes d'aluminium et les papiers d'aluminium non souillés.

Les contenant de plastique rigide
Tous les contenants de plastique rigide portant le symbole de recyclage numéroté à l'intérieur de 1 à 5 ou 7. Le 6 étant le styromousse qui est non recyclable.

Les sacs de plastique
Tous les sacs de plastique tel que les sacs à pain, publi-sacs, sacs d'épicerie et de magasin.

Un peu d'histoire ...

En 1819, la paroisse de Saint-Martin est érigée canoniquement et c'est finalement en 1911 qu'un arrêté en conseil du Conseil de Comté approuve l'érection civile de la localité sous le vocable de Municipalité de la paroisse de Saint-Martin de Beauce.

Diverses industries se développent dans le village au fil des années. Naturellement, parmi les différentes ressources premières, celle du bois fut la plus utilisé, mais de nombreux commerces sont apparus à différentes époques, tels que des magasins, des auberges, des hôtels, des restaurants, des boucheries, des boulangeries, des garages, des cordonneries… La Caisse populaire de Saint-Martin fut fondée en 1910, l'une des plus anciennes à fonctionner en Beauce. La Banque canadienne nationale ouvrait ses portes à St-Martin en 1939. Elle servit ses clients jusqu'en 1969.

La compagnie Breakey dirigeait toutes les opérations reliées à l'industrie forestière. La plupart des hommes de Saint-Martin partaient pour les chantiers au début de l'automne. Le transport du bois coupé se faisait par l'entremise de la rivière Chaudière. À chaque printemps, les draveurs attendaient avec impatience la descente des glaces. Alors que le niveau d'eau de la rivière était encore assez haut, une équipe d'hommes poussait les billots ou la pulpe à l'eau. Le bois descendait en suivant le courant de la rivière. Il devait se rendre jusqu'à Breakeyville, où il était arrêté par une série de chaînes "boam" qui traversaient la rivière.

La compagnie Breakey engageait des draveurs qui devaient surveiller la descente du bois, récupérer le bois accroché ici et là et débloquer tout amoncellement. La drave débutait généralement au début d'avril et se poursuivait jusqu'à la fin de mai.

Chacune des petites rivières fut en partie dravée. Les hommes travaillaient de nombreuses journées afin de jeter à l'eau tout le bois coupé. Une fois rendus aux grandes rivières Chaudière et du Loup, les draveurs s'occupaient de faire avancer le bois. Lorsque les deux équipes se rejoignaient à la fin de la rivière du Loup, plusieurs hommes étaient congédiés. Un seul groupe d'hommes s'occupait de rendre la coupe annuelle à Breakeyville.
La drave a cessé en 1947. Cette année-là, le barrage de chaînes qui retenait tout le bois dravé avait cédé sous la pression des pluies diluviennes.

La compagnie Breakey a dû récupérer son bois dans les marais et dans le fleuve. La société subit de lourdes pertes. En plus, L'entreprise était la proie des voleurs de bois. Ces deux principaux faits amenèrent la compagnie à cesser le flottage du bois. Désormais, elle entreprit de transporter son bois à l'aide de camions.

à suivre dans un prochain numéro...

Le samedi 7 septembre 2019

entre 8 h et 16 h

Complexe sportif Matra

204, Rang 2 jersey Sud, St-Martin.

Prix pour la réservation d'une table à l'intérieur
(72 po. X 30 po.):
20 $

Animation musicale
Service de restauration sur place

Les personnes intéressées à louer une table, à cette occasion, pour vendre leurs produits, peuvent le faire jusqu'au jeudi 5 septembre 2019, 19 h auprès de:

Nicole Poulin (418-382-5268), André Fortin (418-382-5310), Jean-Guy Paquet (418-382-5452), Simon Fortin (418-222-1770), Solange Gosselin (418-382-3227) et Cécile Rancourt (418-382-5798).

Conseil de prévention

La saison de chauffage est terminée. Voilà le moment idéal pour vérifier les équipements de chauffage et procéder aux réparations ainsi qu'au ramonage de la cheminée et du tuyau de fumée.

Le saviez-vous ?

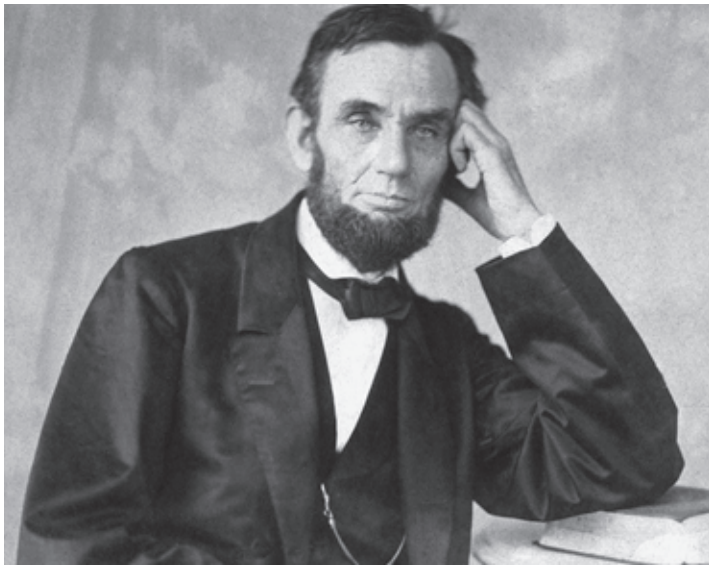

Abraham Lincoln gardait ses documents importants à l'intérieur de son chapeau !

Le seizième président américain, Abraham Lincoln, a stocké ses documents importants à l'intérieur de ses chapeaux. Lincoln portait souvent un chapeau haut de forme de type stove pipe mesurant environ vingt centimètres de haut. L'homme d'Etat est également connu pour être le plus grand président américain par la taille à 1,93 m, il était aussi un lutteur professionnel et a travaillé comme barman.

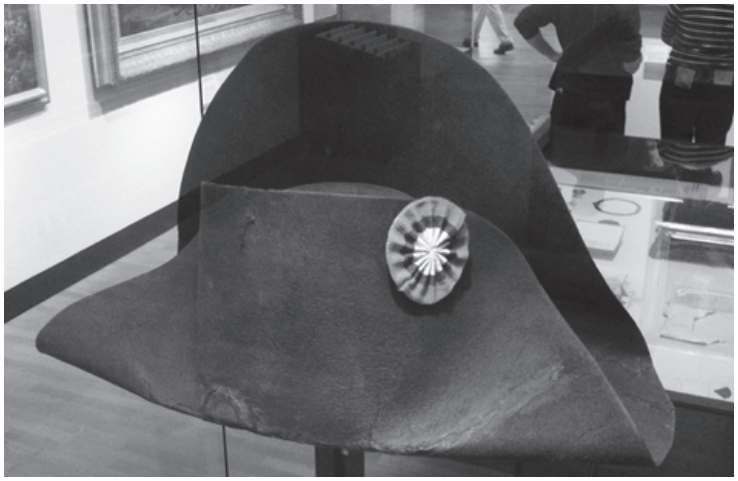

Le chapeau de Napoléon a été vendu en 2014 pour 1,9 million d'euros !

Un collectionneur sud-coréen a payé 1,9 million d'euros pour un chapeau porté par l'empereur français Napoléon lors d'une vente aux enchères des biens de l'Empereur français par la famille royale monégasque en 2014.

Le chapeau de Napoleon a été vendu en 2014 pour 1,9 million d'euros !

Ce bicorne, un style largement porté par les officiers militaires à l'époque, a été porté par Napoléon lors de la bataille de Marengo en 1800, il a ensuite été offert en cadeau au vétérinaire de Napoléon. Le bicorne est l'un des 19 chapeaux de Napoléon censés exister à ce jour. L'empereur aurait porté 120 chapeaux similaires au cours de sa carrière.

JUIN - JUILLET 2019

DIM	LUN	MAR	MERC	JEU	VEN	SAM
9	10	11 Shuffleboard	12 VIACTIVE	13 Cours de danse country	14	15
16	17	18 Shuffleboard	19 VIACTIVE	20 Les jeudis Rustiques	21 La St-Jean à St-Honoré	22
23	24 bureau mun. fermé	25 Shuffleboard	26 VIACTIVE	27 Cours de danse country	28	29
30	1 bureau mun. fermé	2 Shuffleboard	3 VIACTIVE	4 Cours de danse country	5	6
7	8	9 Shuffleboard	10	11 Cours de danse country	12	13

Bibliothèque municipale

Heures d'ouverture

Lundi: **18 h 30 à 20 h 30**
Mercredi: **18 h 30 à 20 h 30**
Jeudi: **13 h 00 à 15 h 30**
Samedi: **9 h 30 à 11 h 30**

Bénévoles demandés !!

VENTE de livres usagés
Disponible à la bibliothèque

Familles et Collectivité

Liste gardiens avertis

Alexia Fecteau, 13 ans, *(Daniel Fecteau et Nathalie Talbot),* **418-382-5378**
Annabelle Pépin, 11 ans, **418-382-0043**
Annabel Mooney, 11 ans, *(A-Marie P. & Daniel Mooney),* **418 382-3857**
Ann-Gabrielle Bolduc, 12 ans, *(C. Bolduc, I. Beaudoin),* **581-372-4448 (St-René)**
Audrey-Ann Létourneau,12 ans, *(M-C Poulin et F. Létourneau),* **418 382-5739**
Daisy Paré, 14 ans, **418-382-5017**
Daphnée Drouin,13 ans, *(Patrice Drouin et Melissa Paquet),* **418-382-3430**
Élianna Veilleux, 15 ans, *(Carolyn Doyon),* **418-382-3738**
Frédérick Veilleux, 13 ans, *(Carolyn Doyon),* **418-382-3738**
Gabriel Lebel, 12 ans, *(Sophie Quirion et Alain Lebel),* **418-382-3731**
Gabrielle Maheux, 12 ans, *(Marie-Josée Deblois),* **418 382-3630**
Justine Poulin, 13 ans, *(Marie-Claude Bougie et Marco Poulin),* **418-382-5637**
Jonathan Létourneau, 11 ans, **418-382-3997**
Louis-Philippe Maheux, 11 ans, *(Valérie Bernier & K. Maheux),* **418 382-3279**
Mathieu Vachon, 12 ans, *(Vicky Gilbert et Ghislain Vachon),* **418 382-5096**
Maxim Bolduc, 12 ans, *(Pierre B. et Alexandra Doyon),* **418-382-3412**
Maxis Veilleux, 11 ans *(Mariève Lagrange),* **418-382-5354**
Méderyck Lachapelle, 12 ans, *(Kelly Thompson),* **418 382-3965**
Mégan Paré, 11 ans, **418-382-5017**
Sidney Gagné, *(M-Christine Marcoux et Fabien Poulin),* **418-382-5611**

industries P.F.
Clôtures et produits en bois

Postes disponibles

• Pileur • Classeur
• Assembleur

Temps plein de jour
40 heures du lundi au vendredi midi

Envoyez votre CV à:
rhpf@pfindustries.net

69, 4e Rue Ouest
Saint-Martin QC G0M 1B0
www.pfindustries.net
T. 418 382-3244

Arpenteurs-Géomètres

ecce terra
arpenteurs • géomètres
SENCRL
ecceterra.com

418 228-0231
Pier-Olivier Morin #233
Marie-Andrée Gallant #235
Jean Venables #239
Nadia Parent #223

Des experts
à votre mesure
présents partout au Québec!

Marie-Hélène Bégin
Propriétaire

unik VOYAGES
PLACE CENTRE-VILLE

helene@unikvoyages.com
www.unikvoyages.com
418-228-5252

---

25 ans
FECTEAU Ford Inc
1991 - 2016

Ford

La route de l'économie et du service!

499, 14e Avenue
La Guadeloupe (Québec)
G0M 1G0
www.fecteauford.com

Enrico Bolduc
Julie Fecteau
propriétaires

Tél. : (418) 459-3431
Sans frais : 1-877-459-3431
Téléc. : (418) 459-6615

Resto Parc inc

Heures d'ouverture
Lundi: Fermé
Mardi - Merc.: 6h à 13h30
Jeudi à Dim.: dès 6h

815, rue Principale, St-René
418 382-3595
418 313-0958

Service de Traiteur
Pour les garderies, mariages, anniversaires, funérailles, baptêmes.
www.restoparc2000.com

JONCTION MÉTAUX

LE MÉNAGE DU PRINTEMPS C'EST PAYANT !

NOUS ACHETONS VOS MÉTAUX !
Fer, cuivre, tôle, fonte, aluminium, fil de cuivre et d'aluminium, acier inoxydable et plus.

418 228-9151
7373, 127e Rue, Saint-Georges

Des exemples de biens récupérables ici : JONCTIONMETAUX.COM

Isabelle Doré
Conseillère en sécurité financière

Assurances
- Vie
- Accident et maladie
- Salaire
- Collective
- REER collectif
- Hypothécaire

70, rue Principale, Courcelles
Tél.: 418 225-1794
Fax: 418 483-5663
isabelledore74@gmail.com

Casse-Croûte chez Marie

382-0002

• Pain Maison
• Pizza Maison
• Crème Glacée

76, Route 269 Ouest, Saint-Martin

CONSTRUCTION DLC
309, rue Principale, Saint-Honoré-de-Shenley (QC) G0M 1V0
• Résidentiel
• Commercial
• Rénovations
Projet clé en main & Estimation gratuite

9209-7948 Québec inc RBQ: 5596-6386-01
Bureau: 418 485-6333
Cellulaire: 418 230-8712
Télécopieur: 418 485-6339
constructiondlc@hotmail.com

Privilège AUTOMOBILE INC.
VENTE ET ACHAT
AUTOS ET CAMIONS
NEUFS ET USAGÉS
Jocelyn Poulin, propriétaire

Garage Mathias Poulin inc.
Jocelyn et André Poulin
propriétaires
Spécialité injection électronique
Alignement et balancement de pneus électroniques
Pièces garanties à vie
Air climatisée, Antirouille
114, 1re Avenue Est, Saint-Martin, G0M 1B0
Tél.: 418 382-5350 • Cell.: 418 225-2080
Email: • www.privilegeautomobile.com

Resto Le P'tit Régal
Menu du jour
Service de traiteur
107, 1re Avenue Est
St-Martin
418 382-5823

RETOUR !!
Crème molle: 6 trempages
NOUVEAU
Red velvet
Nathalie Poulin
propriétaire
418 957-8350

Fabricant d'articles de **RECONNAISSANCES** et de **TROPHÉES SUR MESURE**
DFA DESIGN FRANC ART INC
29, 7e Rue Ouest, Saint-Martin, Qc G0M 0B0
www.designfrancart.com • 418.382.3122

MATRA
21, 11e Rue Ouest, St-Martin (Qc) G0M 1B0
Tél.: 418 382-5151 • Fax: 418 382-5153
www.produitsmatra.com

CENTRE DENTAIRE Saint-Martin & Saint-Gédéon inc.
Dre Karen Mathieu, DMD, chirurgienne dentiste
91, 1re Avenue Est, Saint-Martin
418 382-DENT (3368)
159, 7e Rue Sud, Saint-Gédéon-de-Beauce
418 582-DENT (3368)

André Boucher
VENTE & INSTALLATION
Thermopompe
CHAUD en hiver
FROID en été
79, 1re Av., St-Martin
Tél.: 418-382-5385

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-MARTIN DE BEAUCE
Engagée dans le développement local et à l'écoute de vos projets d'entreprise !
C.P. 2022
St-Martin, Québec
G0M 1B0
chambre@st-martin.qc.ca
www.st-martin.qc.ca